

# Levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabas et Abdelkader Ouali

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5203 - Mercredi 21 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Coronavirus

## 223 cas et 8 décès en 24 heures

Page 2

Assainissement du secteur de l'information et organisation de la publicité publique

## Belhimer : «Consacrer le principe de transparence dans la gestion»

Page 3

### «La peur doit changer de camp»

Par Mohamed Habili

Certaines des déclarations tenues ces derniers temps par des responsables français, dans la foulée de la décapitation revendiquée de l'enseignant Samuel Paty, ne sont pas sans faire écho à ce qui se disait en Algérie au moment où le terrorisme islamiste achevait de s'emparer d'elle. Complet basculement dans l'horreur survenu dans les années 1993-1994, plus d'une année après le début de ce qu'en France en particulier on appellera de bout en bout la guerre civile en Algérie. Plus généralement, la France est en train de se donner le sentiment d'être à la veille d'une phase de son histoire peu ou prou comparable à celle que nous autres Algériens avons connue dans les années 1990, et que nous appelons la décennie noire. Sentiment conforté d'ailleurs davantage par les propos des uns et des autres que par les faits eux-mêmes, bien que le crime qui les a suscités soit en soi une abomination réelle. Mais de tout ce qui se dit depuis, aucune déclaration n'est plus évocatrice de l'expérience algérienne que celle faite par Emmanuel Macron, selon laquelle la peur doit changer de camp. C'est en effet celle-là même qu'avait faite le Premier ministre algérien de l'époque, Rhéda Malek, le 16 mars 1994 à Oran. Et pas à n'importe quelle occasion, mais au beau milieu de funérailles, celles du célèbre dramaturge Abdelkader Alloula. Jamais les islamistes, engagés ou non dans le terrorisme, de même que leurs alliés de tout bord, ne la lui pardonneront.

Suite en page 3

### Djerad donne aujourd'hui à Batna le coup d'envoi

# Une rentrée scolaire pas comme les autres



PH/D. R.

Après plusieurs mois de confinement, les élèves reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. Une rentrée scolaire particulière qui intervient dans une conjoncture exceptionnelle liée à la pandémie de coronavirus. L'incertitude quant à l'évolution de l'épidémie, que personne ne maîtrise réellement, justifie la morosité qui accompagne cette rentrée des classes.

Page 2

Saïd Chanegriha en visite à la 3<sup>e</sup> Région militaire

## Le référendum sur la Constitution, une «étape importante» dans l'édification de l'Algérie nouvelle

Page 4

Mohamed Lacet, entraîneur national U17

## «La réussite de l'EN A est le wagon qui nous tire vers le haut»

Page 14

Djerad donne aujourd'hui à Batna le coup d'envoi

# Une rentrée scolaire pas comme les autres

■ Après plusieurs mois de confinement, les élèves reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. Une rentrée scolaire particulière qui intervient dans une conjoncture exceptionnelle liée à la pandémie de coronavirus. L'incertitude quant à l'évolution de l'épidémie, que personne ne maîtrise réellement, justifie la morosité qui accompagne cette rentrée des classes.

Par Louisa Ait Ramdane

Les enfants algériens, à l'image de leurs camarades dans le monde entier, doivent, après une rupture de 8 mois, retrouver leurs classes. Ainsi, plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire rejoindront les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, répartis sur plus de 19 000 établissements éducatifs. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, donnera le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2020-2021 à partir de la wilaya de Batna où il effectuera une visite de travail.

Les conditions de ce rendez-vous important pour des millions d'enfants sont particulières cette année, marquée par la pandémie qui bouscule tous les usages. Aujourd'hui, les priorités ont changé. L'urgence est de continuer à vivre en limitant la propagation du virus. Le souci de protéger la sécurité sanitaire des élèves et du corps éducatif est majeur et réel. De nouvelles règles sont imposées cette année pour éliminer le risque des contaminations. Il est surtout question du port du masque et du respect des gestes barrières.

Il faut dire que des appréhensions sont exprimées par les parents d'élèves et les syndicats de l'éducation, nourries par des craintes par rapport aux risques sanitaires. Ces derniers restent sceptiques quant à la capacité des établissements scolaires à faire face aux risques sanitaires. En effet, l'Organisation nationale des parents d'élèves (Onpe) a fait part de son «*appréhension*» quant aux conditions



dans lesquelles va se dérouler la rentrée des classes. Son président a déclaré à la presse : «*Je crains pour la santé des élèves, des enseignants et du personnel administratif car, justifie-t-il, l'épidémie pourra se propager en un laps de temps avec la reprise de six millions d'élèves cette semaine et des centaines de milliers de travailleurs du secteur*». Les syndicats, quant à eux, pointent du doigt le déficit enregistré en matière d'infrastructures scolaires. Pour le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement primaire (Snapep), les écoles ne sont pas prêtes à recevoir les élèves à la prochaine rentrée. Si durant les années précédentes, les pouvoirs publics ne pouvaient pas mettre à la disposition des écoles les moyens nécessaires, chaises, tables, etc., avec la pandémie, la situation risque

d'empirer, argumente-t-il. Même s'ils trouvent que la rupture pédagogique a trop duré, les syndicats restent tout de même craintifs des conditions de scolarité des élèves. Des syndicats comme le Fnte et l'Unpef défendent «*le droit de l'élève à la scolarité*» tout en préconisant aux autorités de prendre leurs responsabilités et à mettre en place les conditions matérielles, sanitaires et psychologiques adéquates pour assurer une reprise apaisante et saine. Pour sa part, le ministre de la Santé, qui a exprimé son aval pour la reprise des cours, invite parents et enseignants à ne pas écouter les rumeurs véhiculées sur les réseaux sociaux. Intervenant avant hier sur les ondes de la Radio nationale, il a assuré qu'un ensemble de mesures sanitaires ont été mises sur pied, à l'exemple de la distanciation

entre les élèves, tout comme celle des tables, réservées, chacune, à un seul enfant. «*Les responsables de l'Éducation, en collaboration avec les membres du Comité scientifique, ont mis en place un protocole sanitaire rigoureux qui permet de garantir la santé des élèves*», a assuré le ministre.

Rassurant, le ministre de l'Éducation nationale, vante le protocole sanitaire mis en œuvre

dans les établissements. Invité de la Radio nationale, Mohamed Oudjaout s'est longuement attardé sur la nécessité absolue de veiller au respect «*strict*» du protocole sanitaire et des mesures rigoureuses en vigueur. Il a même recommandé une prise en charge de l'aspect psychologique des élèves qui se fera par des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle.

L. A. R.

## Coronavirus 223 cas et 8 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces derniers 24 heures, un cas de moins qu'hier (9), portant à 1 873 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 223 cas, soit 9 cas de plus par rapport à hier (214), pour atteindre au total 54 829 cas confirmés.

R. N.

APN

## Levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabas et Abdelkader Ouali

Mohcine Belabas, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a perdu, hier, son immunité parlementaire, suite au vote des députés de l'APN. Lors d'une session plénière tenue à huis clos, 242 députés ont voté oui pour la levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabas, 40 d'entre eux ont voté non, 19 ont boycotté le vote alors que 22 voix ont été annulées. Quant à Abdelkader Ouali, député FLN et ancien ministre des Travaux publics, il a décidé de renoncer, hier, à son immunité parlementaire après un refus qui a duré plusieurs mois. Pour rappel, le 30 septembre dernier, la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN a entamé l'examen des procédures de levée de l'immunité parlementaire de deux députés sur la base d'une demande introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

La commission, présidée par Abdelhamid Si Aff, a auditionné, en

séance à huis clos, le député Abdelkader Ouali. Le député Mohcine Belabas, quant à lui, ne s'est pas présenté à l'audition.

Par ailleurs, les procès contre d'anciens ministres et hauts responsables se poursuivent, à travers différents tribunaux du pays. Hier, le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé le report, au 3 novembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption. Ce report a été décidé en réponse à une requête dans ce sens introduite par la défense de l'accusé, motivée par le besoin de «*bien se préparer pour le procès*», selon un avocat de Zoukh, dont le procès se déroule à Tipasa, selon la procédure de privilège de juridiction, sachant que les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger. Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, sont également cités un nombre de témoins dans cette affaire, dont l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani

Hamel, accusé dans d'autres affaires de corruption. L'ex-wali d'Alger est poursuivi pour «*dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire*», «*utilisation illégale de biens et deniers publics qui lui ont été confiés de par sa fonction*», «*abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers*». Par ailleurs, le président de la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa a informé l'accusé Zoukh et sa défense que celui-ci est également poursuivi dans une autre affaire programmée pour le 27 octobre prochain.

L'autre affaire qui a suscité un grand intérêt est celle des bracelets électroniques dans laquelle est impliqué l'ancien ministre Tayeb Louh. L'enquête sur ce dossier a mené à l'arrestation du directeur chargé de la modernisation au ministère de la Justice, rapportent des médias. Il est reproché à ce dernier de ne pas avoir surveillé la conformité des achats effectués dans le cadre de la modernisation de l'institution. Cette affai-

re concerne l'acquisition, en 2018, par le ministère de la Justice de 1 000 bracelets électroniques à mille euros l'unité.

Avant-hier à la cour d'Alger, c'était le procès en appel dans l'affaire Ali Haddad, poursuivi avec plusieurs responsables et ministres pour des chefs d'inculpation liés à la corruption. La défense de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a estimé que les prérogatives du Premier ministre ne l'habilitent pas à s'opposer aux résolutions du Conseil des participations de l'Etat concernant l'octroi des marchés publics. Aussi, la défense des anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, a axé son plaidoyer sur le fait que ses mandants n'étaient pas à la tête du ministère lorsque les indus privilégiés ont été octroyés à Ali Haddad. Le procureur général près la cour d'Alger avait requis dimanche «*le durcissement des peines*» à l'encontre des principaux accusés dans l'affaire Ali Haddad.

Massi Salami

Assainissement du secteur de l'information et organisation de la publicité publique

# Ammar Belhimer : «Consacrer le principe de transparence dans la gestion»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué que la démarche d'assainissement du secteur de l'information et d'organisation de la publicité publique s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de mise en œuvre du principe de transparence dans la gestion.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre a affirmé, dans un entretien accordé au journal «El-Wassat», que cette démarche engagée par le gouvernement «n'est pas l'apanage d'un responsable gouvernemental ou d'un poste en particulier, mais l'affaire de tous les responsables qui s'emploieront à réaliser cette vision», soulignant la détermination du gouvernement à «opérer la rupture avec les anciennes pratiques». Abordant la publicité, il a rappelé que celle-ci était un moyen d'assurer la continuité des médias et de «les mettre à l'abri des financements douteux». Quant aux différents aspects de l'exercice de la profession de journaliste, il a fait savoir que son département s'attellait à «la mise en place de mécanismes permettant aux journalistes de superviser la profession» à travers les conseils qui seront installés à cet effet, dont le Conseil de régulation de la presse écrite et du secteur audiovisuel. Tous ces efforts, a-t-il dit, visent à créer les conditions nécessaires à «l'exercice d'un journalisme professionnel, objectif et constructif, à même de répondre aux attentes des citoyens». Evoquant les principaux amendements liés au secteur de l'information, prévus dans le projet d'amendement constitutionnel, soumis à référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain, le ministre a soutenu que les médias étaient un «partenaire essentiel» pour toutes les institutions de l'Etat et que leur rôle était «central» dans l'accompagnement des événements nationaux, en tête desquels figure le projet d'amendement de la Constitution. Pour ce qui est de ce dernier, le porte-parole du gouvernement a rappelé que le texte comportait plu-



PH. &gt; D. K.

sieurs articles qui «renforcent la liberté d'expression en Algérie et confirment la dépénalisation du délit de presse», et ce, en sus d'autres dispositions «de nature à accroître la performance des journalistes», qui peuvent, partant, «fournir un service médiatique de qualité». Plus précis, le ministre a abordé une des plus importantes dispositions apportées en la matière, à savoir «la garantie de la liberté de la presse, de la liberté d'expression de l'audiovisuel et de la presse écrite, qui ne sera plus soumise à une quelconque forme de contrôle». Le texte, poursuit le ministre, est «au diapason de l'évolution, en ce sens qu'il a inclus le projet de la presse électronique qui exerçait en dehors de la loi, en lui accordant une large liberté, dans le cadre de la responsabilité en vigueur au plan international». Il s'agit par cette responsabilité de «ne pas porter atteinte à la vie privée des individus, des injures, d'insultes et de calomnies, ne pas porter atteinte à

l'ordre public, à la confidentialité des correspondances, au droit à l'image et de proscrire le discours de haine, de racisme et d'appel à l'extrémisme», a ajouté le ministre. Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement a passé en revue les différents préparatifs engagés par l'Exécutif concernant la rentrée sociale qui intervient, cette année, dans une conjoncture sanitaire difficile liée à la propagation de la pandémie Covid-19. A ce propos, il a rappelé que l'Algérie, à l'instar d'autres pays, suit l'évolution de la situation sanitaire, par la prise d'un éventail de mesures et de mécanismes à différents niveaux, à l'effet de suivre l'évolution épidémiologique et d'y faire face dans l'objectif de freiner sa propagation, tout en adoptant les protocoles conçus par les spécialistes, notamment le Comité scientifique. Relevant que ces protocoles avaient été mis en place en fonction de la situation de chaque secteur (Education, Formation professionnelle, Enseignement supé-

rieur, Affaires religieuses, etc.), il a tenu à rappeler que l'Algérie avait pris, dans certains cas, «des mesures anticipatives ayant permis de juguler la propagation du virus». Cette stratégie a permis l'organisation des examens de fin d'année, l'achèvement des examens à l'université et l'organisation du transport public, a ajouté M. Belhimer qui souligne que toutes les mesures prises dans ce cadre ont mis l'Algérie à l'abri d'une 2<sup>e</sup> vague de l'épidémie, qui sévit actuellement dans certains pays européens. A la question savoir si le gouvernement comptait prendre davantage de mesures pour alléger le confinement et ouvrir davantage d'activités de service encore fermées, il a assuré que «la priorité demeure accordée à la santé du citoyen et que ces décisions relèvent des prérogatives de la Commission scientifique habilitée à donner les orientations dans ce sens», ajoutant que l'ouverture ou non restait tributaire de la situation sanitaire. **M. B.**

## LA QUESTION DU JOUR

### «La peur doit changer de camp»

Suite de la page une

Quand il avait prononcé ces mots, le sang coulait déjà à flots en Algérie, mais pour l'essentiel dans un seul camp. Quels que soient les progrès déjà réalisés en France par les pratiques et l'idéologie islamistes, celle-ci est loin de se trouver aujourd'hui et de leur fait à feu et à sang. Sans doute l'assassinat de l'enseignant n'est-il pas le premier acte de terreur islamiste, mais même en supposant le pire à cet égard, on n'imagine pas qu'elle soit sur le point de verser dans une expérience à l'algérienne. Pour une raison évidente : en France les islamistes ne travaillent pas pour eux-mêmes, bien qu'ils le croient, mais pour l'extrême droite. En Algérie, ils étaient animés du désir de se saisir du pouvoir, en vue de fonder leur propre Etat, l'Etat théocratique, la doulaa islamia comme ils l'appellent eux-mêmes. Les «territoires» qu'ils gagnent en France, ou même qu'ils auraient déjà gagnés, ils n'auraient aucune chance de les garder si l'Etat français décidait de les leur reprendre. Il n'est aucun progrès qu'ils fassent qui ne profite à leur ennemi principal : l'extrême droite. Sans eux, celle-ci verrait son développement s'arrêter net, faute d'épouvantail à brandir, de menace «anti-française» imminente à agiter. Son intérêt n'est pas que l'islamisme recule, bien qu'elle prétende le contraire, mais qu'il progresse au contraire. Et mieux encore, qu'il fasse des siennes, qu'il agisse de plus en plus selon sa nature, qu'elle connait bien. L'extrême droite française ne demanderait pas mieux que de le voir déclarer une guerre véritable à la France, ce qui est loin d'être le cas pour l'heure. On peut compter sur elle pour tout faire en ce sens. Chaque violence, chaque avancée islamiste, est une aubaine pour elle. Elle les provoquerait si elles venaient à manquer. Si d'aventure les islamistes se tenaient tranquilles trop longtemps, ou qu'ils attendaient l'approche d'élections importantes pour s'imposer une sorte de retenue. Ils sont en effet si faciles à manipuler. De misérables caricatures suffisent à leur faire sortir leurs grands coups de couteau. Les islamistes ne pourront pas créer leur propre Etat en France, pas plus qu'ils ne l'ont pu en Algérie. L'extrême droite elle par contre le peut, et le cas échéant ce ne serait pas pour la première fois en France. **M. H.**

## Commerce extérieur

### Exportation de 240 000 m<sup>2</sup> de plaques de plâtre vers le Maroc

Une cargaison de 240 000 mètres carrés de plaques de plâtre standards ignifuges (résistantes au feu) et hydrofuges (résistantes à l'humidité) vient d'être exportée vers le Maroc, a indiqué, hier, la Société «Knauf Algérie» dans un communiqué.

Au titre de cette opération, la Société «Knauf Algérie» annonce la reprise des exportations de plaques de plâtre suite à l'achèvement du projet d'extension de l'usine de production implantée dans la commune de

Hassiane Toual (ex-Fleurus) dans la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué.

Selon la même source, un navire a accosté récemment au port d'Arzew pour charger la cargaison en direction du Maroc. Le chargement de la marchandise a été effectué en un temps record (48 heures), grâce au savoir-faire des équipes chargées de la manutention de l'Entreprise portuaire d'Arzew (EPA).

L'opération d'exportation des produits de la Société

«Knauf Algérie», qui n'est pas la première, sera suivie d'autres opérations d'envergure vers tous les marchés africains, a-t-on fait savoir dans le communiqué qui met en avant la haute qualité des produits «Knauf Algérie» au service de la construction durable.

«Knauf Algérie» qui a su positionner son produit sur l'ensemble du marché africain exporte depuis 2008, a-t-on souligné.

Pour rappel, Knauf est un groupe allemand multinational

implanté dans plus de 90 pays. Il dispose de 250 sites de production et emploie plus de 35 000 collaborateurs.

En Algérie, Knauf produit dans son usine de Fleurus-Oran et commercialise à travers tout le territoire national des plaques, plaques de plâtre, enduits et profilés métalliques.

«Il met ainsi à la disposition du marché algérien tout son savoir-faire technique et ses innovations produits et systèmes», lit-on dans le communiqué. **Safy T.**

Saïd Chanegriha en visite à la 3<sup>e</sup> Région militaire

# Le référendum sur la Constitution, une «étape importante» dans l'édification de l'Algérie nouvelle

■ Le prochain référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution constitue une «étape importante» sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et du développement socio-économique, des objectifs dont la concrétisation nécessite «impérativement» l'instauration de la paix et la stabilité, a affirmé, hier à Béchar, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Omar F.

«**L**e référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution constitue une étape importante, à travers laquelle le peuple algérien continuera à suivre, avec résolution et détermination, la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et sa renaissance socioculturelle», a souligné le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> Région militaire.

«Autant que nous considérons le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, dont la préparation, matérielle et morale, s'effectue de manière assidue, compte tenu qu'il constitue une des étapes importantes que le peuple algérien continuera à franchir, avec résolution et détermination, sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité écono-

mique et son essor socioculturel, nous estimons, dans l'Armée nationale populaire, que la réalisation de tous ces nobles objectifs passe impérativement par l'instauration de la paix et la stabilité», a soutenu le général de corps d'armée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région au siège du Commandement de la Région. Il a ajouté que cette Algérie doit être «sûre et stable, capable de préserver sa souveraineté et son indépendance nationale et sauvegarder son intégrité territoriale et populaire, voire apte à préserver les attributs de son identité et les protéger de toute forme d'altération. Une Algérie prête à se développer sur tous les plans et se relever dans tous les domaines».

A l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP a observé à l'entrée du siège du Commandement de la Région, en compagnie du général-major Smail Mustapha, commandant de la 3<sup>e</sup> Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Mustapha



Ph/D. R.

Benboulaïd, dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle

de nos valeureux chouhada.

La visite du général de corps d'armée Saïd Chanegriha s'inscrit dans le prolongement des visites d'inspection aux différentes Régions militaires et

parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, précise le communiqué du MDN.

O. F.

Boghni

## Relogement de 71 familles occupant un bidonville

LES HABITANTS du bidonville «HLM» de Boghni (35 km au sud de Tizi-Ouzou) ont été relogés avant-hier dans des logements neufs implantés sur trois sites abritant différents programmes de logements, dont certains datent de l'année 2001. Au total, 71 familles ont bénéficié de cette opération de résorption de l'habitat précaire, selon les indications fournies par les services de la wilaya.

## Tizi Ouzou/ 100 000 élèves concernés par la rentrée dans le cycle primaire

Pas moins de 100 000 élèves sont concernés à Tizi-Ouzou par la rentrée scolaire dans le cycle primaire prévue aujourd'hui. Ils seront répartis en groupes pour entamer la nouvelle année scolaire 2020/2021, selon les explications fournies par la direction locale de l'Éducation. Il sera recouru à la double vacation pour permettre aux élèves de reprendre leurs cours dans le respect du protocole sanitaire de prévention contre la propagation du coronavirus.

Hamid M.

## Industries électroniques et de l'électroménager FAPEE : substituer le système CKD par un nouveau mécanisme pour hisser l'intégration

Le Collectif des fabricants algériens de produits électroniques et électroménagers (Fapee) s'est dit engagé pleinement dans la vision des autorités visant à hisser l'intégration locale pour développer cette filière créatrice de richesse, tout en soutenant la démarche visant à substituer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale. Lors d'une rencontre organisée lundi, pour œuvrer à trouver des solutions à la situation critique que connaît le secteur, le collectif des Fapee a indiqué qu'il «s'inscrit pleinement dans la vision des autorités visant à augmenter le niveau d'intégration et à développer une industrie créatrice de richesse, génératrice d'emplois et de ressources en devises et adhère pleinement aux dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire 2020 (LFC 2020) visant à remplacer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale», a précisé la même source.

«Le Collectif a, depuis longtemps, souhaité la mise en place d'un cahier des charges clair régissant le secteur et adhère pleinement à la volonté de réformer la filière avec une démarche constructive et consultative et aurait souhaité être partie prenante en tant qu'expert métier», a-t-il encore souligné.

Selon le Fapee, «le régime CKD ne devrait en aucun cas être une fin en soi mais juste une étape pour qu'un opérateur économique puisse être en mesure de monter en puissance en termes de maîtrise du métier, lui per-

mettant d'envisager l'intégration et donc gagner en compétitivité».

A travers la démarche de concertation, le Collectif des Fapee, en sa qualité d'expert métier et connaisseur du secteur est disposé – à travers ses représentants – «à apporter des solutions pratiques qui garantiront l'atteinte des vertueux objectifs fixés et contribueront à faire de l'industrie électronique et électroménager une fierté nationale, à l'instar de ce qui se fait dans les pays leaders dans ce domaine».

A ce propos, et après de longues réflexions et concertations avec les différents opérateurs, «une nouvelle vision pour la mise en place effective du cahier des charges a été développée par le collectif, vision qui doit être inclusive et n'excluant aucun opérateur quelle que soit sa taille ou son niveau d'investissement, lui permettant ainsi de s'approfondir en intégration tout en préservant le niveau d'emploi et de stabilité du marché», a-t-on souligné.

L'enjeu à ce niveau réside, selon le Collectif, dans la définition de critères objectifs, non altérables, fixant les règles d'attribution d'avis techniques qui permettraient l'émergence d'une industrie compétitive à l'international.

«La mise en place de ce mécanisme et des critères d'éligibilité nécessite la prise en considération des spécificités de chaque famille de produits et l'orientation des efforts d'intégration et d'investissement vers le cœur de métier de cette dernière (famille de produits) ainsi que les procédés dédiés à la

fabrication de pièces maîtresses et fonctionnelles afin de garantir l'émergence d'un écosystème de sous-traitance locale garant de compétitivité, de valeur ajoutée et d'emploi», a fait savoir la même source.

Selon le Collectif des Fapee, il paraît clair que la mise en place effective sur le terrain d'un tel dispositif – en quasi rupture avec l'ancien système CKD – «nécessite aussi bien pour l'administration que pour les opérateurs un temps pour s'y conformer».

En effet, l'administration devrait prendre le temps d'étudier les demandes d'évaluation technique et devrait effectuer les visites et vérifications nécessaires pour enfin rendre sa décision.

Ainsi, la mise en place d'une phase transitoire est nécessaire à la stabilité de la filière, tout en permettant aux opérateurs de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles exigences.

Etant une corporation soucieuse des enjeux économiques et des intérêts y afférents, le Collectif a tenu à réitérer la disponibilité de ses représentants afin d'apporter sa contribution et partager sa vision et son expertise.

Enfin, le Collectif a relevé que le secteur ne s'est pas remis des effets des diverses problématiques et blocages rencontrés durant l'année 2019 pour sombrer dans les conséquences de la pandémie de Covid-19, aggravées par la mise en stand-by du régime CKD depuis presque un an et ce, en attendant la mise en place du nouveau cahier des charges régissant le secteur.

Réda G.

## Changes

## La livre se tasse, les négociations post-Brexit dans le flou

LA LIVRE britannique abandonnait une grande partie de ses gains face à l'euro et au dollar lundi, dans un marché s'interrogeant sur la stratégie de Londres dans ses discussions avec Bruxelles autour d'un accord de libre-échange post-Brexit. Vers 19h30 GMT, la livre reculait de 0,08 % face à l'euro à 90,93 pence pour un euro et montait encore de 0,23 % face au billet vert, à 1,2945 dollar. La devise britannique avait débuté la journée en nette hausse face à ces deux devises, alors que le marché semblait plus optimiste. Mais lundi, le Royaume-Uni a répété ne toujours pas voir «de base» à une reprise des négociations commerciales post-Brexit tout en se félicitant de la proposition de Bruxelles d'accélérer les discussions, les jours étant désormais comptés pour échapper à un «no deal» (absence d'accord, NDLR). Le négociateur européen Michel Barnier avait affirmé plus tôt que l'UE restait «disponible pour intensifier les discussions sur la base de textes juridiques». L'euro, quant à lui, se renforçait face au billet vert (+0,44 % à 1,1770 dollar pour un euro). Le dollar a souffert en début de séance américaine de l'optimisme modéré du marché sur le vote d'un nouveau plan de relance aux Etats-Unis avant l'élection présidentielle du 3 novembre, après des déclarations pendant le week-end de la présidente démocrate à la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi. Du côté de l'euro, «les investisseurs vont sûrement examiner à la loupe les déclarations des membres de la Banque centrale européenne», a commenté Esther Reichelt, analyste chez Commerzbank. «S'il faut faire plus, nous ferons plus», a assuré dimanche la présidente de la BCE, Christine Lagarde. «Ce qui compte, c'est de savoir si plus veut dire simplement renforcer le programme de rachat d'actifs, ou baisser à nouveau les taux d'intérêt», s'interroge Esther Reichelt, qui juge que la deuxième option serait un «coup dur» pour l'euro. R. E.

## Pétrole

## À 42,64 dollars, le Brent remonte légèrement

Les cours du pétrole ont progressé légèrement hier, après trois séances de dégringolade. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,64 dollars à Londres, en hausse de 0,05 % par rapport à la clôture de lundi.

Par Lylia K.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, grappillait 0,27 % à 40,94 dollars. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ «n'ont pas décidé (lundi) de modifier leur politique, qui verra l'offre de pétrole augmenter de 1,9 million de barils par jour à partir de 2021», a constaté Eugen Weinberg, analyste. A l'issue de leur point mensuel, les ministres réunis par visioconférence ont en effet confirmé que le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions en début d'année prochaine. Cette décision «n'a guère contribué à apaiser les inquiétudes concernant l'écart entre la baisse de la demande et l'abon-



PHOTO: R.

dance de l'offre», a réagi l'analyste Fiona Cincotta. «Le marché craint de plus en plus que la deuxième vague de cas de Covid-19 dans le monde n'étouffe la reprise des prix du pétrole», a-t-elle ajouté. Les membres de l'Organisation et leurs alliés ont

d'ailleurs reconnu que «la reprise économique a ralenti en raison de la résurgence des cas de Covid-19 sur les continents américain, européen et asiatique», selon un communiqué publié à la fin de la réunion. «Nous continuons à penser

que l'Opep+ va finir par reporter l'augmentation de la production prévue début 2021», a estimé de son côté Giovanni Staunovo, analyste. Les pays producteurs ont prévu de se retrouver dans un mois, le 17 novembre prochain. L. K.

## Commerce

## La Zone de libre-échange continentale africaine bénéficiera de l'expérience du Comesa

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) peut bénéficier de l'expérience du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) en matière de libéralisation du commerce, a déclaré, lundi, Stephen Karingi, directeur de la division du Commerce et de l'Intégration régionale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Il a souligné, lors d'une réunion en ligne, que le Comesa représentait un bloc de construction essentiel pour la Zleca, dans la mesure où il avait déjà réalisé de grands progrès dans divers domaines d'intégration essentiels, sur lesquels la Zleca pourra s'appuyer. «La Zleca peut également bénéficier de l'expérience du Comesa dans

la création d'institutions de soutien au commerce, par exemple en matière de financement du commerce, d'assurances commerciales, de systèmes de paiement régionaux ou de régimes commerciaux simplifiés», a indiqué M. Karingi au cours du septième forum de recherche annuel du Comesa. M. Karingi a observé que la réussite de la Zleca dépendrait en partie des blocs économiques régionaux, à la fois en mettant à profit leurs réalisations et en s'inspirant des expériences pour éviter certains des pièges et défis auxquels ils ont été confrontés. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le pacte commercial panafricain permettra de transformer les marchés du continent en un

market unique de plus de 1,2 milliard de personnes, a-t-il indiqué. «Cela passera en premier lieu par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que par la libéralisation du commerce des services. Cela offrira d'énormes possibilités aux entreprises à travers le continent, tout en élargissant les revenus fiscaux des gouvernements grâce à l'expansion ou à la création de nouvelles opportunités commerciales», a-t-il ajouté. M. Karingi a cependant précisé que la mise en place de la Zleca et ses relations avec les programmes d'intégration commerciale des blocs régionaux étaient sous-tendues par toutes sortes de problèmes, de défis et d'opportunités. «Ces problèmes devront être correctement réso-

lus, y compris par le biais de recherches et d'analyses. Cela permettra d'approfondir la compréhension de la manière dont fonctionnent les accords d'intégration entre la Zleca et les blocs régionaux», a-t-il noté. M. Karingi a également observé que le marché élargi constitué par la Zleca permettrait d'attirer les investisseurs, de faciliter les transferts de technologies, de favoriser l'industrialisation et d'améliorer la productivité. «On espère que ces éléments se cumuleront pour stimuler non seulement le commerce entre les blocs régionaux, mais aussi et surtout le commerce interne aux blocs régionaux, y compris entre les Etats membres du Comesa», a-t-il indiqué.

Mohamed A.

## Pessimiste sur les chances de nouvelles aides économiques

## Wall Street chute

La Bourse de New York s'est enfoncée dans le rouge lundi, à la veille d'une échéance fixée par la présidente démocrate de la Chambre des Représentants pour parvenir à un compromis budgétaire sur un nouveau plan de soutien économique aux Etats-Unis. Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, a cédé 1,44 % à 28 195,42 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a lâché 1,65 % à 11 478,88 points et l'indice élargi S&P 500 est tombé de 1,63 % à 3 426,92 points. Ces trois grands indices avaient démarré la séance dans le vert avant de se

replier. La cheffe des démocrates au Congrès, Nancy Pelosi, et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, se sont retrouvés lundi pour tenter de réduire leurs différences sur les modalités d'un nouveau plan d'aide pour les entreprises et les ménages américains. Dimanche, M<sup>me</sup> Pelosi avait fixé un délai de 48 heures pour parvenir à un compromis, mais les acteurs du marché semblaient circonspects sur d'éventuels progrès. Selon Sam Stovall de CFRA, le recul de Wall Street lundi est «une réponse à la baisse des possibilités pour qu'un plan de relance soit voté avant l'élection (présidentiel-

le de novembre, ndlr) et à la hausse des inquiétudes sur le fait qu'il n'y aura pas non plus de plan après l'élection». Même en cas de victoire du démocrate Joe Biden face à Donald Trump le 3 novembre, les républicains pourraient conserver leur majorité au Sénat, ce qui aurait pour effet de «paralyser le Congrès», observe M. Stovall. La saison des résultats s'est par ailleurs poursuivie à Wall Street, où le groupe de services pétroliers américain Halliburton (-0,68 %), qui fait face au repli des activités d'exploration et de forage depuis le début de la pandémie, a enregistré son quatrième trimestre

consécutif de pertes. Netflix, Tesla ou encore Coca-Cola feront part cette semaine de leur bilan trimestriel. Parmi les autres valeurs du jour, le groupe américain ConocoPhillips (-3,17 %) a annoncé lundi son intention de racheter son concurrent Concho Resources (-2,76 %), spécialisé dans l'exploitation du pétrole de schiste, pour 9,7 milliards de dollars, nouveau signe de consolidation dans un secteur secoué par la pandémie. American Airlines (+0,80 %) a progressé après avoir annoncé vouloir remettre en service à la fin de l'année le 737 MAX, l'avion-phare de Boeing qui

attend toujours le feu vert des autorités pour revoler après deux accidents ayant fait 346 morts. Les acteurs du marché ont aussi digéré les chiffres du PIB chinois au troisième trimestre, qui a bondi de 4,9 %, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques (BNS), marquant un coup d'accélérateur au moment où la plupart des grandes économies étaient plombées par la pandémie de Covid-19. Cette hausse est toutefois inférieure aux prévisions d'un groupe d'analystes sondés par l'AFFP, qui tablaient sur une progression de 5,2 %.

F. H.

## Théâtre national algérien

## Le théâtre britannique s'invite à Alger

■ Le théâtre britannique est à l'honneur à Alger avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4<sup>e</sup> art. C'est le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) qui propose ce programme jusqu'au premier novembre prochain. Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA, pour se divertir et apprécier de 18h00 à 02h00, tous les jours, les pièces proposées.

Par Abia Selles

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) s'ouvre, jusqu'au premier novembre prochain, sur le théâtre britannique avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4<sup>e</sup> art.

Pas moins de sept pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du TNA, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie de Covid-19 qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la Toile.

Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA pour se divertir et apprécier de 18h00 à 02h00, tous les jours, les pièces «*King Lear*» (RSC Education Royal Shakespeare Company), «*My Light Shines On*» (Celebration of Festival City), «*Death of Hunter*» (Rolf Huchhuth

Full Play), «*Romeo and Juliet*», «*Letters to Anne of Green Gables*» (Bethany Lutheran College), «*My Light Shines on Ghost Light*» (Hope Dickson Leach National Theatre of Scotland) et «*Cristmas Card*».

Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume-Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la Toile s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré



par le TNA dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire,

imposé par la pandémie de coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des

rencontres littéraires, des conférences et des expositions de peinture. A. S.

## En hommage à El Hadj M'hamed El Anka

## Organisation d'un concours du meilleur joueur de mandole

Un appel à candidature a été lancé lundi par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) à l'adresse des musiciens du châabi pour prendre part au concours du meilleur joueur de mandole algérien, annoncent les organisateurs dans un communiqué. Baptisé «Fais moi écouter ta mandole !», ce concours est organisé pour couronner un hommage au maître de la chanson châabi et concepteur de la

mandole, El Hadj M'hamed El Anka, qui lui sera rendu le 23 novembre prochain pour commémorer le 42<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Le concours vise à «découvrir de nouveaux talents» maîtrisant le jeu sur cet instrument – qui s'apparente au oud (luth) avec une caisse de résonance aplatie- conçu et introduit dans la tradition châabie par El Hadj M' Hamed El Anka. Le postulant à ce concours, ouvert aux

Algériens de tout âge résidant en Algérie, devra enregistrer une vidéo de 3 mn maximum, dans laquelle il lui est demandé de mettre en valeur en solo, sans se faire accompagner, sa technique de jeu et sa maîtrise de l'instrument après s'être présenté, indique le communiqué. La production exclusive par le candidat d'un instrumental est requise par le règlement du concours et la vidéo doit clairement le montrer à l'œuvre, visage, doigté et

médiator apparents, dans un document filmé en plan séquence (cadre fixe), avec une bonne qualité de son et sans bruit de fond aucun. L'intéressé, qui devra joindre à la vidéo une fiche de renseignements dûment remplie, contenant son nom et prénom, son email et numéro de téléphone, ainsi que son adresse, aura également à attester par écrit de sa disposition à céder le document filmé à l'Aarc qui s'engage, de son côté, à n'utiliser l'enregistrement qu'à des fins de promotion, précise encore le communiqué. L'opération de dépôt des candidatures, déjà en cours, reste ouverte jusqu'au 12 novembre prochain à 12h00 et les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique, mandolaarc@gmail.com ou sur l'application «Whats app», ajoute le communiqué. Les lauréats du concours bénéficieront pour leur promotion d'un droit de passage à la télévision et à la radio, ainsi que d'une dotation financière d'une valeur de 200 000 DA pour le premier prix, 150 000 DA pour le deuxième et 100 000 DA pour le troisième. La remise des prix se fera lors du spectacle gala, prévu en hommage à Cheikh El Hadj M'hamed El Anka le 23 novembre prochain, date de sa disparition en 1978 à l'âge de 71 ans, conclut le communiqué. L. B.

## Festival du film de Lugano

## «Le mur, la blessure du Sahara» au programme

Le Sahara occidental a été au rendez-vous du Festival du film des droits humains de Lugano (Suisse) avec le court-métrage «Le mur, la blessure du Sahara» qui retrace le vécu dramatique du peuple sahraoui sous l'occupation marocaine depuis plus de 40 ans. Réalisé par Gilberto Mastromatteo, journaliste italien, en collaboration avec Fiorella Bondoni, réalisatrice italienne, le film-documentaire intitulé «Le mur, la blessure du Sahara» a été produit par l'association de solidarité avec le peuple sahraoui, Ben Slout Larbi de Sesto Fiorentino (ville italienne) sous le parrainage de l'ONG Amnesty International. Ce travail cinématographique qui vise à établir une description minutieuse des souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés, a été présenté samedi au cinéma Plaza de Mendrisio (Suisse) dans le cadre du Festival du film des droits humains de Lugano. Le court-métrage qui raconte le

drame des populations sahraouies, sera présenté également lors d'autres manifestations à travers le monde, a fait savoir le réalisateur. Dans une courte entrevue accordée au quotidien italien «Corriere Adriatico», Mastromatteo a présenté la genèse du conflit du Sahara occidental et un récapitulatif des efforts consentis par la communauté internationale en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Le Sahara occidental est un territoire colonisé jusqu'en 1975 par l'Espagne qui quitte cette colonie après la mort du président Francisco Franco. La même année, le Sahara occidental subit l'invasion militaire illégale du Maroc. Suite à cela, certains Sahraouis, des milliers, ont dû fuir pour se réfugier dans des camps de réfugiés, d'autres y sont restés pour lutter contre la domination marocaine. En 1991, le Front polsario, représentant légitime du peuple sahraoui, et le

Maroc ont signé un accord de cessez-le-feu voulu par les Nations unies, préalable à un référendum d'autodétermination qui n'a pas encore eu lieu. Dans cette entrevue, le réalisateur a souligné, par ailleurs, que la question sahraouie a atteint un degré de gravité en 1980 lorsque les autorités avaient décidé d'ériger «Un mur de sable de 2 720 km de long, qui n'est dépassé en longueur que par la Grande Muraille de Chine». Autour du mur, elles placent plus de 5 millions de mines antipersonnel et antichar : «Le plus grand champ de mines du monde». Par la même occasion, le réalisateur a évoqué aussi la question des prisonniers politiques sahraouis, les principaux leaders du camp de la liberté de Gdeim Izik, un camp érigé à Laâyoune occupée entre octobre et novembre 2010, en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental que les autorités marocaines ont démantelé dans la répression et le sang. M. K.

## Festival des lumières en Afrique du Sud

## L'évènement annulé en raison du coronavirus

Le Festival des lumières, organisé annuellement dans la ville sud-africaine du Cap, a été

## Agend'Art

Musée d'art et d'histoire de Tiemcen

Jusqu'au 30 octobre :

Exposition de la plasticienne Ismahane Mezouar intitulée «Repères en fragments».

annulé en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé, lundi, les autorités locales.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et de l'extension de la durée de l'état d'urgence sanitaire limitant le nombre de personnes autorisées lors des rassemblements publics, il était important de «suspendre» l'évènement pour protéger tous ceux

qui pourraient participer aux festivités, a déclaré Jean-Pierre Smith, membre du conseil de la Mairie du Cap, chargé de la sûreté. Cet évènement emblématique en plein air et gratuit attire une foule d'environ 100 000 personnes chaque année, a précisé le responsable, ajoutant que la ville «comprend la déception qui pourrait découler d'une telle

décision». Les événements ont été au fil des années un catalyseur majeur de la croissance de secteurs tels que l'hôtellerie, la vente au détail et le tourisme, grâce aux dépenses effectuées par les personnes attirées par les activités organisées, a-t-il poursuivi. «En tant que responsables de la ville, nous devons aider à arrêter ce déclin en soutenant les

organismes d'événements autant que possible pour garantir que le secteur reste à flot», a-t-il dit, estimant que les secteurs du Tourisme et de l'événementiel sont essentiels pour des milliers de personnes dans la région qui comptent sur cette industrie pour subvenir aux besoins de leurs familles. F. H.



## Nigeria

# La contestation gronde toujours, Lagos paralysée par les manifestants

■ Au Nigeria, les manifestations de la jeunesse qui réclame désormais «une meilleure gouvernance» se poursuivaient lundi dans un climat tendu et se propageaient à travers le pays, particulièrement à Lagos, où les manifestants ont mis la capitale économique de 20 millions d'habitants quasiment à l'arrêt.

Par Mourad M.

Depuis vendredi, les marches ont continué à rassembler des milliers de personnes dans les principales grandes villes du sud. A Lagos, épice de la contestation, l'aéroport international et la majorité des axes routiers restaient bloqués, causant des embouteillages monstres.

A Abuja, la capitale fédérale, des tensions ont éclaté lundi entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont procédé à des tirs de gaz lacrymogènes, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Plus tôt dans la journée, les

manifestants ont été confrontés, au moins à deux reprises, à des hommes munis de bâtons et de couteaux qui ont attaqué les cortèges, selon plusieurs témoignages recueillis par l'AFP.

Un groupe de 300 manifestants se dirigeaient vers le siège de la police, quand environ 50 hommes armés arrivés dans un camion ont dispersé le rassemblement, a observé un journaliste de l'AFP.

Des incidents similaires s'étaient produits la veille et un manifestant avait perdu la vie. Depuis le week-end, ce sont au total cinq personnes qui ont été tuées, selon l'ONG Amnesty International.

«Une personne a été tuée à Benin City (État d'Edo), une autre à Abuja, deux à Osogbo (État d'Osun) durant le week-end, et un homme a également été tué à Kano ce matin», a détaillé, lundi, Isa Sanusi, le porte-parole de l'organisation au Nigeria.

Depuis le début des manifestations, il y a une dizaine de jours, «quinze personnes ont été tuées, dont deux policiers», a-t-il précisé.

Lundi, la situation a dégénéré à Benin City : des groupes de jeunes armés, encore, accusés d'être payés par des responsables politiques locaux, ont attaqué des manifestants.

Deux postes de police ont également été attaqués par des personnes se présentant comme des manifestants, a affirmé la police nigérienne sur Twitter lundi matin.

Dans le chaos, plusieurs détenus ont aussi réussi à s'échapper d'une des prisons de la ville, selon plusieurs témoins à l'AFP. Le gouverneur de l'État a instauré un couvre-feu de 24 heures à partir de lundi après-midi.

La contestation, qui est née pour dénoncer les violences policières, s'étend désormais à des revendications contre le pouvoir.

Dans les cortèges, les pancartes «EndSARS», en référence à l'unité de police accusée de racketter la population, d'arrestations illégales, de torture et même de meurtre, au cœur des premières revendications, ont été remplacées par des drapeaux nigériens ou des appels à



PH. > D. R.

la démission du Président Muhammadu Buhari.

«Tous ceux âgés de plus de 65 ans devraient quitter le gouvernement, Buhari en fait partie», «Buhari est un mauvais garçon», pouvait-on lire sur des pancartes.

A Benin, «des centaines de jeunes marchaient en chantant "Plus de Buhari", ils ne chantaient plus contre la SARS», a rapporté à l'AFP Kelvin Osagie, un témoin de 29 ans. «Le président a promis qu'il mettrait en place les réformes promises pour moderniser la police», a déclaré Sunday Dare, le ministre de la Jeunesse et des Sports, à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'État lundi. «Mais les réformes sont un processus long», a-t-il rappelé, pour tenter

de calmer la jeunesse.

Le gouverneur de l'État de Lagos, Babajide Sanwo-Olu, a demandé aux manifestants de faire preuve de patience, tout en ajoutant qu'il était «du côté des jeunes».

«Je comprends votre peine et je sais que vos inquiétudes sont légitimes», a-t-il déclaré sur son compte Twitter.

Outre une meilleure représentation de la jeunesse sur la scène politique, les jeunes réclament des avancées sociales, plus d'emplois et une hausse des salaires dans ce pays de 200 millions d'habitants, qui compte le plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté au monde et où le taux de chômage des jeunes est massif. M. M.



## Commentaire

### Renforcement

Par Fouzia Mahmoudi

Si beaucoup de dirigeants politiques ont été lourdement déstabilisés par l'attentat abominable qui a eu lieu vendredi dernier en France, et ont dû adapter au pied levé leurs discours pour répondre à l'horreur de l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty, d'autres étaient déjà préparés et ont rapidement pu offrir aux Français des déclarations conformes aux attentes d'une majorité d'entre eux. Marine Le Pen, notamment, a réagi très rapidement en début de semaine au meurtre barbare du professeur des écoles, lors d'une conférence de presse. La présidente du Rassemblement National a réclamé une «*législation de guerre*» contre l'islam radical en proposant plusieurs mesures contre l'islamisme, qui s'inscrit à ses yeux dans une «*stratégie de reconquête*» républicaine et pas seulement «*d'endiguement*», après la décapitation d'un fonctionnaire de l'Éducation nationale qui avait montré des caricatures de Mahomet. «*L'islamisme est une idéologie belliqueuse dont le moyen de conquête est le terrorisme. Puisque le terrorisme est un acte de guerre, il exige une législation de guerre*», a asséné la présidente du Rassemblement National dans une allocution solennelle au siège de son parti, à Nanterre. «*Face à une force organisée et déjà installée, prosélyte et conquérante, notre président n'a proposé qu'une insuffisante et anachronique stratégie d'endiguement. La situation appelle une stratégie de reconquête qui repose sur trois piliers : la restauration de l'État, la réaffirmation de la République, l'unité de la nation*», a estimé celle qui s'est déclarée en début d'année comme candidate à la présidentielle de 2022. Mais avant de donner son discours, Marine Le Pen s'était rendue à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) pour déposer une gerbe devant le collège de l'enseignant décapité vendredi. La présidente du RN a réclamé une «*législation d'exception*» qui «*sera conforme à l'État de droit*», «*dirigée contre les terroristes*» et qui «*n'affectera aucunement les libertés publiques*», avec des «*procédures policières et judiciaires spécifiques*», une «*possibilité de surveillance étendue*» et un «*régime carcéral spécifique*». Refusant toute «*complaisance directe ou indirecte de l'administration*», Marine Le Pen a souhaité de nouveau un «*renforcement des moyens de police nationale et municipale comme de la gendarmerie*», une «*évolution de la légitime défense*», un «*armement obligatoire des polices municipales*», le «*renforcement des moyens de justice*» et la «*création de centres pénitentiaires adaptés*». Elle a par ailleurs mis en avant la nécessité d'«*un moratoire immédiat sur l'immigration et sur les naturalisations*», estimant que «*la politique migratoire nourrit le communautarisme, terreau de l'islamisme*», et redemandé une «*réforme du code de la nationalité*». «*Aucun étranger fiché S pour islamisme, en situation régulière ou irrégulière, ne doit pouvoir rester en France*», a-t-elle insisté. «*Un binational fiché S pour islamisme doit être déchu de sa nationalité et renvoyé. Un Français fiché S pour islamisme doit être poursuivi pour intelligence avec l'ennemi, condamné et incarcéré*». Des déclarations en adéquation avec la ligne idéologique du parti de droite radicale. Reste à voir si les Français seront séduits par cette rhétorique au point de voter plus massivement pour le RN et surtout comment les responsables politiques d'autres horizons proposeront à leur tour des mesures tout aussi musclées pour répondre aux attentes de leurs électeurs. F. M.

## Colombie

### Des milliers d'indigènes manifestent contre la violence

Plusieurs milliers d'indigènes ont manifesté lundi contre la violence dont ils sont victimes sur leurs terres, en organisant un procès symbolique du chef de l'État Ivan Duque à proximité du palais présidentiel, dans le centre de Bogota.

Ces Amérindiens, issus de diverses ethnies du Cauca (sud-ouest), l'une des régions les plus affectées par les groupes armés impliqués dans le trafic de drogue, se sont pacifiquement rassemblés sur la place Bolivar, au cœur de la capitale, à l'issue de neuf jours de voyage à pied et en «chivas» (autocars colorés typiques).

Au son de tambours et de flûtes, les quelque 7 000 manifestants, masqués contre le virus, avaient auparavant traversé une partie de la ville sans contretemps ni affrontement avec les forces de l'ordre, sous la protection de la Garde indigène traditionnelle, munie de cannes ornées de rubans.

Ivan Duque n'est toutefois pas

sorti le rencontrer, dénonçant le danger de telles «*agglomérations*» de gens en pleine pandémie de Covid-19.

«Le Président ne s'est pas présenté et nous lui disons qu'il s'est lâchement retranché», a déclaré à l'AFP Hermes Pete, du Conseil régional indigène du Cauca (Cric).

Face à la rebuffade, les indigènes ont organisé un procès symbolique pour dénoncer la responsabilité, selon eux, du gouvernement dans l'atteinte à leurs droits fondamentaux.

Entre diverses revendications, ils entendent dénoncer la vague de violence dont ils sont victimes et qui a fait, selon leurs dirigeants, 313 morts parmi eux en à peine plus de deux ans, depuis l'arrivée au pouvoir d'Ivan Duque.

Ils ont rejoint Bogota dimanche, peu avant une journée de mobilisation sociale et de «grève nationale» prévue aujourd'hui à l'appel des syndicats et des étudiants contre la politique du gouvernement, cible fin 2019

de manifestations d'une ampleur inédite en Colombie.

«La peur a été vaincue», a déclaré à l'AFP Ferley Quintero, membre du Conseil régional indigène du Cauca (Cric).

Il a précisé que les peuples autochtones, qui représentent 4,4 % des 50 millions d'habitants de Colombie, veulent «*faire entendre leur voix*» contre la politique gouvernementale et être entendus par le président de droite, qui avait auparavant refusé d'aller les rencontrer à Cali, ville proche du Cauca, à environ 460 km de Bogota.

Les participants à la «minga» (nom d'une action collective en langue quechua) avaient passé la nuit de dimanche à lundi dans un grand complexe sportif, organisé pour les recevoir sur ordre de la maire de centre-gauche Claudia Lopez, opposante au gouvernement.

«Nous voulons la paix, l'égalité, le respect et que l'on cesse de nous assassiner !», a déclaré Carmen Pito, 53 ans, sur la place Bolivar.



Mohamed Lacet, entraîneur national U17

# «La réussite de l'EN A est le wagon qui nous tire vers le haut»

■ Le sélectionneur de l'EN U 17, Mohamed Lacet, nous parle dans cet entretien de la préparation aux prochaines échéances, notamment le tournoi de l'Unaf qui aura lieu à Alger au mois de décembre prochain et qui sera qualificatif à la phase finale de la CAN qui se jouera, elle, au Maroc.

Entretien réalisé par  
Mahfoud M.

**Le Jour d'Algérie :** Vous débutez un stage préparatoire avec la sélection, quel est le programme tracé et avez-vous respecté le protocole sanitaire pour ce stage ?

**M. Lacet :** Effectivement, les joueurs étaient au rendez-vous pour le premier jour du stage qui était réservé au test PCR. Nous attendions les tests pour la matinée (entretien réalisé hier) pour ensuite débiter la première séance dans l'après-midi à 15h30. Le stage est programmé du 19 au 28 octobre courant et nous tâcherons de bien travailler pour préparer les prochaines échéances qui nous attendent.

**Peut-on connaître l'objectif de ce stage ?**

C'est un stage d'évaluation et de préparation. Vous savez très bien que la saison n'a pas encore commencé pour les jeunes catégories y compris cette catégorie U17. C'est pour cette raison que nous avons gardé le même effectif qui a participé l'année dernière au tournoi d'Albanie. On va donc constituer une ossature pour ce second stage après avoir libéré dix joueurs des 25 éléments qui ont participé au premier stage. Je pense, ensuite, que nous serons prêts lors du troisième stage.

**Certains se demandent comment vous tenez un tel stage alors que le championnat n'a pas débuté et que vous ne connaissez donc pas le niveau général des joueurs ?**

Il faut savoir que nous travaillons avec le même groupe qui a participé l'année dernière au tournoi d'Albanie. Certes, nous aurions aimé continuer la prospection et voir plus de joueurs, malheureusement la saison s'est arrêtée à cause du Covid-19 et nous n'avions pas d'autre choix que de reconduire les mêmes joueurs qui, soit dit en passant, se sont bien comportés lors de ce tournoi UEFA officiel où la sélection avait décroché la deuxième place derrière l'équipe locale, devançant la Géorgie et la Lituanie. Il faut dire que le tournoi était très relevé et les équipes participantes se sont présentées avec des joueurs évoluant dans des championnats relevés, comme ce fut le cas avec l'Albanie qui a joué six joueurs évoluant en Suisse et en Italie. Avec la fin de ce tournoi, on était prêts pour continuer à sélectionner d'autres joueurs mais nous avons subi un coup d'arrêt avec le coronavirus, nous obligeant à revoir nos

plans. Donc, ceux qui devaient être choisis l'année dernière nous les avons convoqués cette année sur deux stages pour effectuer une évaluation et choisir les meilleurs.

**Avez-vous l'intention de faire appel à des binationaux comme ce fut le cas pour la sélection des U20 ?**

On a prévu une opération de prospection pour voir les meilleurs binationaux qui seraient aptes à représenter la sélection, sachant que ces derniers ont tout aussi le droit de représenter l'Algérie que ceux nés ici. Nous n'avons pas encore prévu la formule, à savoir de les convoquer pour un stage en Algérie ou aller vers eux en France éventuellement.

**Quelle est l'échéance que vous préparez ?**

On doit disputer la Coupe de l'UNAF entre le 20 et le 30 décembre, si elle est maintenue à la date initiale et n'est pas reportée. Le tournoi se déroulera à Alger avec la participation de trois équipes, à savoir l'Algérie, la Tunisie et la Lybie. Le premier de ce mini-championnat sera qualifié directement à la phase finale de la CAN qui aura lieu au Maroc en mars 2021. Ce sera donc notre objectif et nous ferons tout pour nous qualifier à la CAN.

**En travaillant avec cette sélection depuis l'année dernière, pensez-vous qu'il y a une pâte au niveau des jeunes ?**

Bien sûr, il y a de la valeur dans ces jeunes qui ont montré de très belles dispositions. Maintenant, il y a certains clubs, sans citer de nom, qui nous facilitent la mission en faisant un travail de base avec les jeunes, surtout qu'ils prennent les meilleurs à travers le pays et choisissent des encadreurs de valeur. Tout



Lacet reste ambitieux et souhaite se qualifier pour la CAN

cela nous facilite quelque peu la mission, puisqu'on a une certaine base sur laquelle on devrait compter.

**Justement, il y a certains qui avancent le fait que vous compterez dorénavant sur des joueurs formés dans des centres de formation, notamment en choisissant des jeunes du PAC du CRB et de l'Académie de la FAF. Est-ce vrai ?**

Effectivement, pour participer au tournoi d'Albanie, nous avons pris des joueurs du CRB, du PAC et de l'Académie de la FAF parce qu'il y avait déjà une cohésion entre eux. Cette année, j'ai pris des joueurs de plusieurs horizons, pour faire une meilleure prospection. Mais il y a une chose que tout le monde doit savoir, c'est que si je prends huit joueurs du CRB, c'est qu'ils méritent de figurer en EN, parce que le Chabab a recruté des joueurs de différentes régions du pays et a réalisé déjà une première sélection. L'année dernière, j'ai fait appel à des joueurs de Annaba, Skikda et Bordj Menaïl et qui ont été tous recrutés par le

CRB, donc je ne suis pas à blâmer si je les prends étant donné qu'ils ont rejoint le Chabab. L'essentiel pour moi est de prendre les joueurs les plus aptes à figurer en sélection.

**Avec vous travaillé en club avec le NAHD, la JSMB et le WAB et maintenant vous vous retrouvez en sélection. Quelle est la différence entre ces deux missions ?**

Au niveau du club, tu as toujours un match à préparer en fin de semaine, tu as ton microcycle d'entraînement et tu travailles avec un effectif stable. Toutefois, en sélection tu es toujours en activité surtout que tu dois prendre les meilleurs joueurs à une certaine période et tu dois être en contact avec les joueurs et les staffs des clubs qui renforcent des joueurs sélectionnés. C'est vraiment très difficile, étant donné que tu es constamment en mission, et tu te heurtes parfois à de gros problèmes, avec des blessures de certains joueurs ou le changement de poste au niveau de leurs clubs. Certains pensent que le sélectionneur est chanceux et qu'il n'a pas trop de

travail, alors que la réalité est tout autre et qu'il rencontre des embûches dans l'exercice de sa mission.

**Est-ce que la réussite de l'EN A vous a transcendé et a transcendé les jeunes qui veulent sans doute suivre le pas de leurs aînés ?**

Effectivement. Nous vivons actuellement la même époque que 1982 et 86 lorsque l'EN nous avait procuré de la joie. Avec cette sélection A qui a décroché la CAN en Egypte, on sent qu'il y a un certain engouement chez les jeunes qui ont maintenant des modèles qu'ils veulent suivre. L'attaquant en jeunes souhaite suivre les traces de Mahrez, et ainsi de suite. De mon côté, pour motiver mes joueurs lors des stages, je leur projette un match de Coupe d'Afrique que nous visionnons. A titre d'exemple, dernièrement nous avons visionné le match du Nigeria. Je considère que la réussite de l'EN A est comme le wagon qui nous tire vers le haut et nous aide à mieux travailler pour préparer la relève.

M. M.

EN U20

## Quatre joueurs contaminés au Covid-19

Quatre joueurs de l'EN U19 ont été contrôlés positifs au Covid-19 lors de ce regroupement de la sélection qui se trouve en stage de préparation au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. La FAF n'a pas révélé l'identité des joueurs touchés, mais une chose est sûre, cela chamboulera les plans du staff technique, même s'il est possible de continuer à travailler, juste en mettant à l'écart ces joueurs qui seront en quarantaine et seront pris en charge pour se rétablir au plus vite. Il faut savoir que les joueurs ont passé le test-Covid avant le début du stage, selon les protocoles de santé mis en place par la FAF pour les différentes sélections nationales. C'est le médecin fédérale, D' Damerdjij Djamel-Eddine, et

son équipe, qui se sont attelés à mener ce travail auprès des joueurs ainsi que les membres du staff technique et administratif. Par ailleurs, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) organise du 22 au 25 octobre 2020 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, un stage de l'équipe nationale U20 qui concerne les joueurs binationaux. Ce stage a été rendu possible grâce au précieux travail accompli par FAF-RADAR, cette structure de la DTN établie en France, chargée de la prise



en charge des joueurs des jeunes catégories évoluant à l'étranger.

M. M.





Championnat marocain

## Bencheikha entrainera Difaâ Hassani Jadidi

L'ANCIEN sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Abdelhak Bencheikha, s'est engagé pour deux ans avec le Difaâ Hassani Jadidi, a annoncé le club marocain de première division «Botola Pro» lundi sur sa page Facebook. Le technicien algérien avait entraîné par le passé le Difaâ Hassani Jadidi lors de la saison 2013-2014, remportant la Coupe du Trône. Agé de 56 ans, Bencheikha a dirigé le Mouloudia d'Oujda la

saison dernière avec, à la clé, un parcours honorable et une 5<sup>e</sup> place au classement, mais il a refusé de poursuivre l'aventure avec le club malgré une proposition intéressante de prolongation de contrat. Le Difaâ Hassani Jadidi avait terminé, quant à lui, la saison 2019-2020 à la 11<sup>e</sup> place au classement. Bencheikha a été choisi meilleur entraîneur du championnat marocain de la saison 2019-2020 par la presse locale.

Vovinam viet vo dao

## 23 fédérations en réunion pour la création de l'Union de la Solidarité islamique

LES PRÉSIDENTS de 23 fédérations nationales de vovinam viet vo dao, issues des continents d'Afrique et d'Asie, se réuniront jeudi en visioconférence pour s'accorder sur la désignation du président de l'Union de la solidarité islamique de la discipline, dont la création est prévue en février prochain. Cette démarche, une fois concrétisée, permettra l'inscription du vovinam viet vo dao dans le programme de compétitions des Jeux de la solidarité islamique-2022, a-t-on appris auprès du président de la Fédération algérienne de cette discipline, Mohamed Djouadj. Les responsables de 23 fédérations nationales «se sont accordés pour tenir, en février prochain, une assemblée générale constitutive afin de lancer l'Union de la solidarité islamique de la discipline», a indiqué Djouadj, précisant que «pour gagner du temps, nous allons procéder, au cours de notre réunion en visioconférence, à la désignation d'un président de l'Union, mais également à l'installation d'un comité provisoire pour la gestion des affaires de l'Union, et ce, comme prélude à sa reconnaissance par la Fédération sportive de la solidarité

islamique et par ricochet l'admission du vovinam viet vo dao au programme des prochaines joutes de la Solidarité islamique». «Pour la présidence de l'Union de la solidarité islamique de vovinam, j'ai proposé aux responsables des fédérations nationales d'Asie et d'Afrique la désignation du Libyen Bachir El Ardaoui. La proposition a été acceptée par certains, mais la majorité a opté pour ma désignation au poste de président. Les choses seront tirées au clair jeudi». «La concrétisation de ce projet sportif va nous permettre, par la suite, de mettre en place une stratégie de travail, pour organiser des sessions de formation et des compétitions dans cette discipline au profit des athlètes des pays islamiques», a-t-il ajouté. Concernant la création de cette instance, Djouadj a révélé que la proposition lui a été faite en 2019, en marge des Championnats du monde de la discipline disputés au Cambodge, lorsque les présidents de fédération de certains pays islamiques, tels que le Pakistan, le Bangladesh, l'Iran, le Maroc et la Libye, l'avaient interpellé pour lui soumettre ce projet.

Judo

## La sélection nationale teste le nouveau Dojo de Fouka

LA SÉLECTION nationale (seniors/dames) de judo, actuellement en stage de préparation en vue des importantes échéances à venir, a exploité pour la première fois le nouveau Dojo dont elle a bénéficié dernièrement au Centre de regroupement des élites nationales à Fouka (Tipasa), où elle a effectué «une séance inaugurale» ce lundi. La Fédération algérienne de judo (FAJ) a bénéficié de cette structure dernièrement, dans le cadre d'une convention avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), ciblant à promouvoir la discipline, notamment à travers une meilleure prise en charge des athlètes d'élite. Dix-sept judokas, de différentes catégories de poids, composent la sélection dames, qui se préparent du 14 au 28 octobre, sous la houlette du coach Meziane Dahmani. En revanche, le stage des messieurs, qui devait débuter samedi à Tikjda (wilaya de Bouira), a été annulé, après la détection de sept cas

positifs au coronavirus.

En effet, les tests PCR, effectués juste avant le début de ce stage, avaient révélé la présence de six cas positifs parmi les 17 judokas convoqués, ainsi qu'un cinquième cas parmi les membres de l'encadrement technique.

Le conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) a désigné Réda Abid comme nouveau président de cette instance en remplacement de Nacereddine Souleyman, a-t-on appris auprès du nouveau promu en Ligue 1 de football. L'installation officielle du nouveau président, jusque-là membre actionnaire au sein de la SSPA, devrait avoir lieu ce jour, a indiqué le manager général du club, Youcef Rahal, informant au passage que le désormais ex-président du conseil d'administration s'est retiré de son poste «pour postuler à un nouveau mandat à la tête du club sportif amateur (CSA) du WAT, car le règlement interdit le

# JS Kabylie

## Le président Mellal compte saisir le TAS

■ Le président de la Jeunesse Sportive de Kabylie, Chérif Mellal, suspendu deux ans par la Commission de discipline de la LFP, a annoncé la direction de la JSK dans un bref communiqué, se disant «très surpris» par la décision de la Commission de discipline «en dépit des nombreux vices de forme qui ont été énumérés par l'avocat du club dans la prise de cette sanction "arbitraire"». La Commission de discipline s'était réunie le vendredi 10 septembre 2020, sur saisie de la FAF, en date du 9 août 2020 et du 7 septembre 2020, et a prononcé une sanction de deux ans de suspension de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football, à compter du 20 juin 2020, avec une proposition de radiation à vie du mouvement sportif national. Mellal a été sanctionné pour «violation de l'obligation de réserve», pour «outrage envers la Fédération et la Ligue» et pour «atteinte à la dignité et à l'honneur de leurs membres, avec non-respect des décisions des commissions juridictionnelles». Une lourde sanction infligée au président de la JSK, alors qu'il était déjà sous le

Par Mahfoud M.

«Le TAS algérien sera saisi dans les meilleurs délais pour faire valoir les droits du club», a annoncé la direction de la JSK dans un bref communiqué, se disant «très surpris» par la décision de la Commission de discipline, qui a maintenu la sanction de la Commission de discipline «en dépit des nombreux vices de forme qui ont été énumérés par l'avocat du club dans la prise de cette sanction "arbitraire"». La Commission de discipline s'était réunie le vendredi 10 septembre 2020, sur saisie de la FAF, en date du 9 août 2020 et du 7 septembre 2020, et a prononcé une sanction de deux ans de suspension de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football, à compter du 20 juin 2020, avec une proposition de radiation à vie du mouvement sportif national. Mellal a été sanctionné pour «violation de l'obligation de réserve», pour «outrage envers la Fédération et la Ligue» et pour «atteinte à la dignité et à l'honneur de leurs membres, avec non-respect des décisions des commissions juridictionnelles». Une lourde sanction infligée au président de la JSK, alors qu'il était déjà sous le



Mellal ne compte pas abdiquer

coup d'une sanction disciplinaire de deux ans de suspension ferme. Tout avait commencé quand Mellal avait critiqué l'octroi de la FAF du titre national au CRB qu'il a jugé illégal, même si la FAF s'en défendait en expliquant que cela s'est fait après consultation écrite des présidents de club qui ont décidé à l'unanimité d'opter pour une saison à blanc tout en octroyant le titre au Chabab. Mellal s'est, ensuite, acharné sur la FAF et la

LFP, surtout après que cette dernière avait demandé de ne pas débiter les entraînements tant que les autorités compétentes ne donnent pas le feu vert, sachant que la JSK était la première à entamer la préparation avec un premier stage qui s'était déroulé à l'hôtel Ifri à Akbou, soit dans un établissement privé qui n'obéit pas à l'interdiction d'ouverture des installations sportives publiques.

M. M.

MC Alger

## Rejet de la demande d'annulation de la licence de Rooney

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rejeté la demande d'annulation de la licence du joueur camerounais du MC Alger, Rooney Eva Wankewa, a indiqué lundi la LFP. L'instance chargée de la gestion de la compétition explique quel-

«n'a pas le pouvoir de se prononcer sur cette affaire», en l'absence d'un jugement pénal pour «faux et falsification d'un document» exigé pour l'obtention de la licence, tout en laissant le choix au MCA d'«agir comme il juge approprié dans cette affaire». En plein bras de fer avec

Roony duquel il veut se séparer, le MCA accuse son joueur camerounais d'avoir falsifié la lettre de la Fédération camerounaise de football prouvant qu'il est un joueur international. Un document nécessaire pour rejoindre n'importe quel club de l'élite algérienne.

WA Tlemcen

## Réda Abid nouveau président de la SSPA

L'assemblée générale électorale du CSA est prévue pour dimanche prochain. Par ailleurs, la direction des «Zianides», qui retrouvent l'élite après sept saisons passées dans les divisions inférieures, a bouclé son opération de recrutement, après avoir acté, dimanche soir, les arrivées de l'attaquant Zerman (ex-RC Arbaâ) et du défenseur central Khiaï (ex-CA Bordj Bou Arréridj), apprend-on de même source. Ces deux joueurs s'ajoutent à huit autres recrutés, au moment où le staff technique, dirigé par Aziz Abbes, a décidé de ne garder que 13 éléments de l'effectif de l'exercice passé. Une décision motivée, selon le mana-

ger général du club, par «la nécessité d'injecter du sang neuf à l'équipe afin de pouvoir faire face aux défis qui l'attendent la saison prochaine qui s'annonce très difficile avec la présence de 20 clubs», a encore dit le même responsable. Auparavant, le WAT, qui a disputé vendredi passé son premier match amical dans le cadre de sa préparation d'intersaison (défaite à domicile contre le CS Constantine 2-1), a recruté les joueurs suivants : Belalam (Olympique Médéa), Amiri (RC Arbaâ), Ibouziden (AS Ain M'illa), Bencheikh et Belaribi (ASM Oran), Zenasni (JSM Béjaïa), Aïch (ASM Bel-Abbès) et Benamrane (ASO Chlef).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la circulation/En prévision de la rentrée sociale

## La Gendarmerie nationale lance une campagne de sensibilisation

EN PRÉVISION de la prochaine rentrée sociale, la Gendarmerie nationale a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation sous le slogan «La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée sociale sécurisée», a indiqué, hier, un communiqué de ce corps sécuritaire.

«En prévision de la rentrée sociale 2020 qui connaît, chaque année, un trafic routier dense notamment au niveau des axes principaux et secondaires, et afin d'assurer une rentrée sociale sécurisée, la GN a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation, sous le slogan "La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée sociale sécurisée", a souligné le communiqué de la GN. Cette campagne de sensibilisation, lancée le 18 octobre en cours, et qui s'étendra jusqu'au 18 novembre 2020, s'inscrit «dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par la GN pour réduire le nombre d'accidents de la route, dont le bilan des neuf premiers mois de cette année fait état d'une baisse de 17.10 % du nombre d'accidents comparativement aux chiffres de l'année écoulée, accompagnée d'une baisse de 14.90 % du nombre de décès et de 21.67 % de celui de

blessés, le facteur humain étant la principale cause de ces accidents à plus de 91.51 %», a précisé la même source. Le Commandement de la GN a mis en place une série de mesures au niveau national afin d'«assurer une présence efficace à travers les routes, garantir la fluidité du trafic routier et lutter contre toutes formes d'infractions routières», a affirmé la même source, ajoutant que les efforts «seront focalisés sur la sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse, le respect de la distance de sécurité, les risques encourus suite à l'utilisation des téléphones portables lors de la conduite, les cas d'utilisation de la bande d'urgence, les risques de transporter des enfants de moins de 10 ans aux sièges avant, le respect des passages piétons et les manœuvres dangereuses notamment aux jeunes», selon le même communiqué.

Par ailleurs, la GN a insisté sur l'opérationnalité de ses services pour le maintien et la préservation de la sérénité et de l'ordre publics, rappelant aux citoyens le numéro vert 10 55 pour les secours et les interventions urgentes, son site «Tariki» sur le net et sa page Facebook pour s'informer de l'état des routes et son site électronique de pré-plainte et de renseignement à distance: «www.ppgn.mdn.dz».

K. L.

Chlef

## Deux réseaux de trafic de psychotropes neutralisés

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef ont mis hors d'état de nuire deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de comprimés psychotropes, avec la saisie de plus de 1 000 comprimés, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. «Deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de psychotropes ont été démantelés et cinq individus ont été interpellés par les éléments de la BRI, qui ont également saisi un total de 1 030 comprimés psychotropes», a indiqué, à l'APS, le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Cherif Ankoud. Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogue, a abouti grâce à l'exploitation d'informations faisant état que des individus s'adonnaient à la vente de psychotropes, dans les quartiers de la ville de Chlef.

Les investigations menées, à ce propos, ont permis, selon la même source, la neutralisation des deux réseaux. Le premier est composé de trois personnes âgées entre 25 et 40 ans, qui étaient en possession de 470 comprimés psychotropes qui ont été saisis. Le 2<sup>e</sup> réseau est formé de deux individus, âgés de 25 et 35 ans, avec la saisie en leur possession de 560 comprimés et d'une somme d'argent issue de la vente de ces drogues, a-t-on ajouté de même source. Deux véhicules utilisés dans le transport et la vente de ces psychotropes ont été également saisis dans le cadre de cette affaire, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre des 5 individus interpellés, en vue de leur présentation devant la justice pour «possession et trafic de psychotropes dans le cadre d'un groupe organisé», a-t-on ajouté.

Hani Y.

## France: Couvre-feu de 21h à 6h



Djalou@hotmail.com

Ghardaïa : suite à une rumeur de délocalisation de l'ODAS

## Protestation citoyenne à El-Menea

■ Des manifestations pacifiques ont été organisées, hier, dans la wilaya déléguée d'El-Menea, pour réclamer «le maintien de la localisation de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) à El-Menea». Le wali de Ghardaïa affirme qu'il s'agit d'une simple rumeur.

Par Slim O.

Des manifestants se sont rassemblés pacifiquement devant les sièges des communes de Hassi El-Gara et El-Menea, suite à une rumeur relayée dans la région faisant état de la délocalisation de l'ODAS vers une autre région. Contacté à ce sujet par l'APS, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, a affirmé que cette rumeur est dénuée de tout

fondement et que le décret exécutif portant création et définissant les missions de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas), paru dans le numéro 57 du Journal officiel de l'année en cours, n'a été ni modifié ni remis en cause. Le wali de Ghardaïa a tenu à souligner la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer pour un développement socio-économique

durable de la wilaya déléguée d'El-Menea et la satisfaction des aspirations de la population de cette région. Il a ajouté, à ce propos, que toute décision prise dans la région se fait sur la base d'une approche participative et concertée, visant la cohésion sociale et la création de richesses et d'emplois dans le but d'améliorer les conditions de vie du citoyen.

S. O.

Tizi Ouzou/Détention de produits pour la confection de munitions de chasse

## Un individu condamné à 18 mois de prison ferme

Le tribunal d'Azazga (35 km à l'est de Tizi-Ouzou) a condamné, avant-hier, un individu à la peine de 18 mois de prison ferme pour détention de pro-

duits et ustensiles destinés à la confection de munitions de chasse. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, le mis en

cause a été arrêté lors d'une patrouille motorisée à travers les artères de la ville d'Azazga. «Les forces de police de la brigade mobile de police judiciaire de la localité ont interpellé un individu qui exposait à la vente deux appareils de bourrages des cartouches de chasse». «L'enquête ouverte dans ce cadre a permis la découverte et la saisie d'une importante quantité de matière servant à la production de cartouches de chasse», ajoute la même source. Présenté au Parquet d'Azazga, il a été condamné en comparution directe à une peine de 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt, assorti d'une amende de 50 000 DA, pour détention de produits et ustensiles destinés à la confection de munitions de 5<sup>e</sup> catégorie.

M'sila

## Saisie de plus de 88 000 pétards à Ain El Hadjel

LES ÉLÉMENTS de la sûreté et de l'intervention de la Gendarmerie nationale d'Ain El Hadjel, relevant du Groupement territorial de la wilaya de M'sila, ont saisi 88 490 unités de produits pyrotechniques au cours des dernières 24 heures, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. L'opération a été réalisée suite au contrôle d'un véhicule touristique, sur un axe routier d'Ain El Hadjel, où les gendarmes

ont saisi cette quantité de produits pyrotechniques, a précisé la même source, relevant que le conducteur, âgé de 32 ans, a été appréhendé. Un dossier pour «trafic de produits interdits» a été transmis au parquet, a-t-on noté, indiquant que les produits pyrotechniques saisis seront remis aux autorités compétentes en application de la réglementation en vigueur.

O. N.

Hamid M.